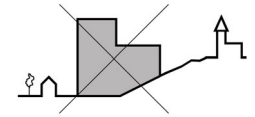




Pour une place Carantec vraiment centrale et accueillante



Moins de bureaux - Un espace public végétalisé - Un véritable cœur pour notre cité

Pétition adressée au Grand Conseil genevois et au Conseil Municipal du Grand-Saconnex

Refus du PLQ n°30126-534 "Carantec" totalement obsolète et mise en place d'une concertation selon la LGZD

Hors réalité, notamment par la construction de nouveaux bureaux alors que notre région croule déjà sous les bureaux vides, des tours enfermant notre place de village, une zone bétonnée et minéralisée en période de réchauffement climatique, ce projet de PLQ Carantec doit impérativement:

- être revu dans le respect de la transition écologique et rediscuté en vue de la mise en œuvre d'une véritable concertation selon l'art. 5A LGZD ;
- être inscrit dans une démarche communale qui privilégie le besoin prépondérant de logements avant toute construction de nouveaux bureaux ;
- intégrer tous les éléments impactant le secteur Carantec en vue d'une meilleure perméabilité future de tous les quartiers du Grand-Saconnex ;
- être précédé de mesures de réverbérations de bruit sur des bâtiments pour déterminer les nuisances futures et déterminer le gabarit approprié ;
- éviter au maximum la suppression de la végétation existante, l'imperméabilisation des sols et la création de nouveaux îlots de chaleur ;
- veiller au besoin de centralité de la place Carantec au lieu d'accentuer la coupure de la commune en deux.

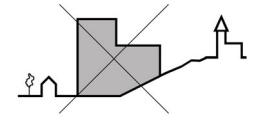
À renvoyer à : Groupement Carantec - 21, chemin Terroux - 1218 Grand-Saconnex - **avant le 2 septembre 2021**

Nom (majuscules)	Prénom (usuel)	Domicile (Adresse complète : rue, numéro, code postal et localité)	Signature

Pétition disponible aussi en ligne - https://www.change.org/Pétition_PourUnePlaceCarantecVraimentCentraleEtAccueillante

Pour toute information ou pour rejoindre les actions du groupement, contactez-nous à : gpcarantec@gmail.com

Pour une place Carantec vraiment centrale et accueillante



Le PLQ n°30126-534 "Carantec" n'a pas été précédé d'une concertation avec les habitants, propriétaires et voisins du quartier ni avec les associations concernées alors que cela est prévu par l'art. 5A LGZD. De plus, il ne correspond non seulement pas aux besoins ni aux souhaits des habitants du Grand-Saconnex, mais il empile un maximum d'étages devant un patrimoine architectural et historique protégé, accentuant la coupure avec les quartiers environnants.

Arguments succincts des pétitionnaires (plus d'informations sur : www.nuisances.ch/place-carantec)

Convaincus que toute décision visant à la densification, à l'aménagement urbain et à la construction de nouveaux immeubles mérite la concertation des citoyens concernés et une information préalable des conséquences de ces décisions sur l'environnement, la santé publique, le changement climatique, la qualité de vie et les normes de pollution et donc le respect des normes de concertation inscrits dans la Loi générale sur les zones de développement, *un groupe de plus de 370 citoyens* a décidé, dans un premier temps, de former opposition au *projet de Plan Localisé de Quartier n°30126-534 "Carantec" situé entre la route de Ferney, la route de Colovrex et le Chemin Auguste-Vilbert, sur le territoire de la commune du Grand-Saconnex* le 15 mars 2021 par courrier recommandé au Conseil d'Etat. Aujourd'hui, le groupement souhaite appuyer cette démarche en lançant cette pétition en vue de :

- préserver un *maximum d'espaces végétalisés* (au lieu d'abattre plus d'une centaine d'arbres),
- demander des *mesures et études préalables relatives aux valeurs limites d'exposition au bruit* et
- revoir le *gabarit* des bâtiments proposés (notamment des quatre tours) ainsi que leur affectation afin de les destiner prioritairement *au logement* (contrairement aux 4'000 m² de bureaux actuellement planifiés).

Le groupement et les associations qui le soutiennent demandent ainsi que ce PLQ soit revu entièrement en tenant compte de ses incidences sur le climat, le bruit et la qualité de vie des habitants de la commune du Grand-Saconnex. Ce PLQ doit correspondre aux priorités de *logement* et de *centralité* des bâtiments communaux et services qui y seront logés et non pas aux impératifs financiers de maximisation du rendement.

Il est dès lors instamment demandé au Grand Conseil genevois ainsi qu'au Conseil Municipal du Grand-Saconnex d'exercer leur rôle de garants du respect de la loi et de veiller à la mise en œuvre d'une vraie *concertation* des habitants afin de garantir la *transparence* voulue par le législateur et de mettre en relation les impératifs urbanistiques villageois de ce secteur avec l'ensemble des projets d'extension du *tram 15* et de développement des quartiers voisins des *Marronniers*, de la *Susette* et de *Morillons*.

Le groupement Pour une place Carantec vraiment centrale et accueillante



Pétition disponible aussi en ligne – https://www.change.org/Pétition_PourUnePlaceCarantecVraimentCentraleEtAccueillante

Pour toute information ou pour rejoindre les actions du groupement, contactez-nous à : gpcarantec@gmail.com